



MESURES DE PRECAUTION COVID-19

Chers citoyens,

Les services de l'Administration communale restent accessibles uniquement sur rendez-vous et en matinée.

Dans le contexte actuel, chaque geste, même le plus simple, peut participer à l'amélioration de la situation. La Commune de Gesves vous invite à ne vous présenter dans ses services qu'en cas d'urgence ou d'absolue nécessité.

Pour prendre rendez-vous au Service Population ou Service Etat-civil : 083/670.339

La permanence du mercredi de 14h à 19h30 est supprimée ces 18 et 25 mars.

Pour prendre rendez-vous au Service Urbanisme : 0498/78.14.64

N'hésitez pas à poser vos questions par mail à info@gesves.be

Pour le bon fonctionnement de nos services en cette situation particulière, nous faisons appel à votre sens civique pour adopter une attitude responsable, compréhensive et solidaire. C'est pourquoi nous vous demandons de postposer vos déplacements non urgents à la commune et de privilégier les contacts par mail ou par téléphone.

Merci pour votre compréhension.

Prenez soin de vous, prenez soin des autres !